
TERRI AGNEW : Bienvenue à tous. Il nous reste encore une minute avant le début de l'appel.

MARY WONG : Bonjour à tous. Ici Mary Wong du personnel de l'ICANN. C'est un vrai plaisir d'être là avec vous. Nous allons maintenant commencer dans très peu de temps. Merci beaucoup.

TERRI ANGEW : Bonjour. Ici Terri du personnel. Bienvenue à tous. Il est 14 h 1. Je crois qu'il y a quelqu'un qui vient de nous rejoindre. C'est Alan, me semble-t-il. Très bien.

ALAN GREENBERG : Est-ce que nous sommes prêts à commencer?

TERRI AGNEW : Oui. Nous avons nos intervenants. Donc, je vais entrer en contact avec les interprètes pour savoir si nous vous entendons bien.

C'est bon! Vous pouvez commencer, Alan. Quand vous voulez!

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier, mais pas comme registre faisant autorité.

ALAN GREENBERG :

Merci beaucoup. J'aimerais vous accueillir à ce webinaire sur le processus de développement des politiques de la GNSO. C'est un sujet qui me tient à cœur. J'ai passé beaucoup [une grande partie] de ma vie en tant que liaison ALAC à la GNSO. Et j'ai participé à plus de processus de développement de politiques GNSO que je ne peux compter. C'est un sujet qui est très important pour l'ALAC. Parce qu'une des fonctions les plus importantes de l'ALAC en dehors, bien sûr, de la transition IANA, c'est donc de participer et de commenter sur les processus de développement de politiques de la GNSO. Donc, c'est quelque chose de très important. Et au sein de l'ALAC, il faut bien comprendre comment les processus fonctionnent, comment les gens peuvent participer. Et je ne vois pas d'autres moyens que l'ALAC puisse avoir d'améliorer à la fois son travail et son rôle au sein de l'écosystème de l'ICANN que de pouvoir amener la perspective des utilisateurs dans le processus de la GNSO.

Les deux intervenants que nous avons donc maintenant, c'est Mary Wong et Ariel qui, donc, ont beaucoup d'expérience dans le domaine de développement de politiques. Mary, donc, qui fait partie du personnel, et qui a travaillé avant en tant que membre de la GNSO, et donc qui a été très impliquée pendant plusieurs années à ce niveau-là.

Nous avons une équipe très intéressante aujourd'hui. Et donc, j'attends avec impatience de savoir ce que cette équipe va nous dire.

Alors, qui va commencer? Mary ou Amr?

MARY WONG :

Excusez-moi, il y a quelqu'un d'autre qui a parlé en même temps.

TERRI AGNEW : Rapidement. Je voulais simplement mentionner quelques petits points logistiques.

ARIEL LIANG : Merci beaucoup, Terri. Donc, très rapidement, pendant ce webinaire, il va y avoir deux parties dans la salle Adobe. La partie Q & R, qui se trouve en bas à droite dans le coin de l'Adobe Connect, et si vous avez des questions pour l'intervenant, n'hésitez pas à inscrire vos questions dans cette partie « Q and A », donc Q & R. Ce sont donc les intervenants qui répondront à ces questions à la fin du webinaire.

Et la deuxième partie que nous allons utiliser, c'est en fait une partie sondage. Nous utilisons cette partie à la fin de la présentation des intervenants. Et je crois qu'il y a une question qui permettra d'évaluer différentes choses sur ce webinaire. Cela ne prendra que trois minutes. C'est simplement pour s'assurer que tous savent bien comment utiliser tout ceci. Et donc, en bas à droite, nous avons maintenant « Afficher la première question » pour que vous puissiez voir. Donc, la première question, c'est : « Est-ce que l'horaire du webinaire est convenable? ».

Donc, il vous suffit d'appuyer sur un bouton. On va donc utiliser ceci pour l'évaluation à la fin de la présentation. Donc, voilà, pour ce qui est des questions logistiques. Je vais maintenant repasser la parole à Mary.

MARY WONG : Merci, Ariel. C'est la première fois que je fais cette présentation parce que la majorité de mon travail, c'est donc de travailler au sein de la

GNSO. Mais je comprends que c'est important. Il y a des membres du Groupe de travail des [inaudible].

Excusez-moi, il y a un problème de son.

Nous avons le privilège aujourd'hui d'avoir un membre du Conseil de la GNSO qui représente le Groupe des parties prenantes et qui vient d'Égypte. Amr, je l'ai rencontré au cours des dernières années, et donc... nous avons ensemble effectué ce travail, nous avons participé en tant que membre de la communauté, avant de devenir membre du Conseil, à un certain nombre de processus de développement de politiques au sein de la GNSO. Donc, je voudrais vous présenter d'une manière un petit peu générale les différents sujets que nous souhaitons couvrir tout en laissant un petit peu de temps à la fin de la séance pour les Q & R.

Donc, vous voyez à l'écran les différents sujets. Et nous souhaitons nous concentrer sur le premier sujet, en bleu, qui, donc, parle du PDP GNSO. Alors, qu'est-ce que c'est? Comment est-ce que ça fonctionne? Et les trois sujets qui suivront sont liés au processus de développement de politiques. Vous avez peut-être entendu parler de ceci. Donc, il nous faut absolument en parler. Mais étant donné que le PDP de la GNSO est effectué par le biais d'un groupe de travail, et étant donné qu'il y a des directives au sein de la GNSO, mais ce n'est pas en fait comme ceci que le PDP est organisé, donc on va passer un petit peu de temps à vous donner quelques petites informations sur le fonctionnement de ces trois points et de votre point de vue, comment vous pouvez participer à un groupe de travail.

Maintenant, je vais passer la parole à Amr, qui va donc vous parler du Processus de développement des politiques.

AMR ELSADR :

J'espère que vous m'entendez tous bien. Donc, si je comprends bien, nous avons des interprètes qui s'occupent de l'appel dans les différentes langues, donc je pense qu'il faut que je parle relativement lentement, de manière à les aider. Est-ce que j'ai bien compris? C'est bien ça? D'accord. Donc, je pense que c'est le cas. Je vais donc parler lentement.

Donc, comme l'a dit Mary, je vais donc parler du Processus de développement de politiques de la GNSO. J'aimerais vous remercier de nous avoir invités à participer à cet appel At-Large. Et comme on en a parlé tout à l'heure, il est très important que l'At-large participe au Processus de développement de politique de la GNSO. Et même chose de mon côté. J'aimerais vous dire qu'il est très important pour la GNSO d'avoir d'autres membres de la communauté ICANN, y compris l'At-Large, qui participent à notre travail. Et grâce à des gens comme Alan, Olivier, Cheryl, Holly, ainsi que bien d'autres qui font partie de la communauté At-Large, eh bien, nous arrivons à avoir une excellente présence de l'At-Large au sein du Processus de développement de politiques de la GNSO.

Si vous regardez le transparent qui est à l'écran, cela vous donne un aperçu général de la structure de la GNSO, de manière à ce que vous puissiez comprendre de quoi on parle lorsqu'on parle de GNSO. Donc, la GNSO est constituée de quatre entités qu'on divise en chambre, pour ainsi dire. Donc, à gauche, vous voyez les opérateurs de registres et les

bureaux d'enregistrement. Donc, ils sont deux entités. Et ce sont donc en fait des parties contractantes, cela veut dire qu'ils ont un contrat avec l'ICANN.

À droite, vous avez les parties non contractantes. Donc, c'est la partie dont moi, je fais partie. Donc, vous avez les unités constitutives des entités commerciales, donc NCC, NPOC et puis les entités commerciales, les entreprises, la propriété intellectuelle et les ISPCP. Donc, voilà, de ce côté, ces parties non contractantes qui n'ont pas de contrat avec l'ICANN. Cette construction avec les deux chambres, les deux maisons pour ainsi dire, j'en parlerai un petit peu plus tard dans la présentation. Mais l'importance de ces structures est liée à un certain nombre de points. Ce qui est important, c'est déjà la question du droit de faute. En ce qui concerne le Conseil de la GNSO, il y a certaines recommandations du Groupe de travail qui donnent lieu à un vote. J'en parlerai tout à l'heure. Mais ces chambres sont également responsables de l'élection des vice-présidents du Conseil de la GNSO, ils sont également responsables ou ils nous aident à sélectionner les membres du Conseil d'administration pour le Conseil de l'ICANN. Donc, il y a un représentant qui représente les parties contractantes et un autre membre qui est sélectionné par les parties non contractantes. Donc, pour moi, je crois que c'est cela qui est le plus important. Et voilà pourquoi nous avons donc deux chambres au sein de la GNSO.

Alors, Terri, on va passer à la diapositive suivante maintenant.

J'aurais dû mentionner tout à l'heure que nous avons une liaison ALAC au Conseil de la GNSO. Et actuellement, cette liaison est Olivier Crépin-

Leblond. Et d'ailleurs, il est dans la salle Adobe Connect. Bonjour, Olivier!

Cheryl a également occupé ce poste. Alan a également occupé ce poste. Donc, il y a eu une excellente participation de l'At-Large au sein de la GNSO.

Le document que vous voyez, le diagramme que vous voyez, c'est vraiment le diagramme le plus important à connaître pour comprendre le Processus de développement de politiques de la GNSO. Cela vous permet vraiment de passer en revue tout le processus, simplement en regardant ce diagramme.

Alors, tout PDP – PDP, c'est-à-dire « Processus de développement de politiques » —, qui est utilisé pour développer un processus est en fait basé sur le consensus. Donc, cela représente une obligation contractuelle pour les opérateurs de registres et les bureaux d'enregistrement. Tout doit passer par ce processus. Donc, c'est un processus ascendant de développement de politiques.

Donc, il y a différentes étapes au sein de ce processus. Et il y a plusieurs opportunités de commentaires publics au sein de ces différentes étapes. Et j'en parlerai un petit peu plus au fur et à mesure de la présentation. Donc, pendant la première étape, c'est en fait une fois que quelqu'un a fait une demande auprès du personnel de l'ICANN, et cette personne peut être un membre de la GNSO ou le Conseil peut également demander à ce que l'on détermine quelles sont les différentes questions qui peuvent avoir un impact sur les politiques que considérera le Conseil de la GNSO. Mais la GNSO n'est pas la seule entité qui pourra faire des demandes ou des rapports thématiques : il

peut y avoir l'ALAC qui demande un rapport thématique sur un sujet ou sur une politique. Donc, ces rapports thématiques donnent lieu à une rédaction qui est suivie par une période de commentaires où les différentes personnes peuvent faire un commentaire, à savoir, par exemple : « Nous aimerions que telle ou telle chose soit incluse dans le rapport thématique ». Suite au rapport thématique, le dernier rapport thématique, donc le rapport définitif, c'est donc au Conseil de la GNSO de le terminer s'il souhaite mettre en place un PDP ou non. Cela concerne les cas où il y a des rapports thématiques qui ont été demandés par la GNSO ou par un comité consultatif de l'ICANN. Le Conseil d'administration, s'il demande un rapport thématique, à ce moment-là, le Conseil de la GNSO ne prend pas de décision par rapport au processus de développement de politiques, on passe automatiquement à cela. La seule décision du Conseil, c'est de savoir s'il y a une révision de la charte du Groupe de travail du PDP. Donc, au jour d'aujourd'hui, je crois qu'il n'y a eu qu'un cas de lancement de PDP par le Conseil d'administration sur la question des accréditations. Et donc, c'est là-dessus – donc, il y a eu beaucoup de membres de la communauté qui ont participé à cette question. Et actuellement, la GNSO est en train de publier un autre PDP pour la nouvelle génération, donc pour le service d'annuaire. Et je crois que ce sera le deuxième PDP lancé par le Conseil d'administration.

Donc, comme je viens de le dire, une fois que nous avons passé cette première étape, nous passons à la deuxième étape. Et cette deuxième étape intéresse particulièrement la communauté At-Large, à mon avis. Le Groupe de travail GNSO, que ce soit un groupe de travail PDP ou un autre groupe de travail – et d'ailleurs, il faudra peut-être que j'explique

à quoi correspondent ces groupes non PDP. Donc, ces groupes de travail sont ouverts à n'importe quelle personne qui souhaite y participer. Et ce que je veux dire par là, c'est que ce sont des membres. Ce n'est pas une question de nommer des personnes qui viennent d'un domaine intercommunautaire, c'est vraiment une ouverture totale des groupes de travail à n'importe quelle personne. On n'a pas à faire partie d'une entité constitutive pour se joindre à ce groupe de travail. Vous n'avez d'ailleurs même pas besoin de faire partie d'une structure d'ICANN, quelle qu'elle soit, At-Large, ccNSO, GAC, etc. Vous n'avez pas besoin de faire partie d'une structure au sein de la communauté ICANN pour joindre un groupe de travail de la GNSO. Comme je disais, n'importe qui peut se joindre à un groupe de travail de la GNSO. Et donc, vous faites partie ensuite du consensus développé par la GNSO. La seule chose à faire, c'est d'exprimer votre intérêt, et c'est bon : vous pouvez y aller.

Donc, maintenant, nous en sommes à l'étape du Groupe de travail du PDP. Donc, n'importe qui peut se joindre à un groupe de travail de PDP. Et à cette étape, c'est vraiment le moment où tout le travail est effectué. Il y a un processus qui va durer peut-être un peu plus d'un an qui est donc engagé. Et des membres du Groupe de travail discutent dans tous les détails de la politique sur la base de la charte et ils déterminent quelle doit être l'envergure de la discussion de manière à ce que le Groupe de travail de PDP puisse rentrer dans les détails, le Groupe de travail qui est composé de membres de la GNSO et d'autres groupes. Mais ce groupe de travail, on s'attend également à ce qu'il demande l'opinion d'autres parties de la communauté de l'ICANN de manière à s'assurer que différents points de vue sont considérés, sont discutés dans le cadre de son travail. Donc, par exemple, une fois que le

Groupe de travail de PDP a été mis en place, il y a des messages qui, par exemple, demandent à la communauté At-Large de donner leur point de vue sur, par exemple, une question sur la charte, ou une question sur une question spécifique de politiques. Et ceci permettra au Groupe de travail de la GNSO de prendre en considération le point de vue d'At-Large, du GAC ou d'autres entités constitutives dans le cadre du développement de la politique. À la fin du travail de ce Groupe de travail de la GNSO, le Groupe de travail va donc mettre au point un rapport initial et des recommandations initiales qui, encore une fois, seront soumises à commentaires publics. Et quand je dis « commentaires publics », bien sûr, cette période de commentaires publics est limitée non pas à l'ICANN, mais à toute personne qui souhaite faire un commentaire là-dessus. Il existe d'ailleurs un outil de révision des commentaires que le personnel nous a fourni pour nous assurer que tous les commentaires sont bien pris en considération, sont bien analysés. Et dans certains cas, la recommandation initiale du Groupe de travail va changer par réaction aux commentaires qui ont été reçus. Ceci sera reflété dans les recommandations du rapport final du Groupe de travail et je crois d'ailleurs qu'il y a des analyses qui sont jointes, des analyses de ces commentaires qui sont jointes au rapport définitif. Donc, sans rapport définitif, ces recommandations définitives sont ensuite envoyées au Conseil de la GNSO. Et à ce point-là, le Conseil de la GNSO va devoir déterminer quelles sont les procédures qui ont été suivies, si elles ont été bien suivies et si les directives du Groupe de travail en termes de procédures opérationnelles ont été respectées. Il va également vérifier que le consensus a été obtenu au sein du Groupe de travail et ensuite, le Conseil choisira d'adopter ou pas les recommandations du Groupe de travail. En cas d'adoption, ces

recommandations seront envoyées au Conseil d'administration de l'ICANN et le Conseil devra alors, encore une fois, lancer une période de commentaires publique pour savoir si cela va devenir une politique de l'ICANN ou non.

C'est en fait d'une manière générale ce qui est dit dans ce diagramme. Je ne sais pas s'il y a des questions, c'est un bon moment d'ailleurs pour poser des questions, s'il y en a.

Je vois une question de Wafa.

Alors, NCA, les autres acronymes... il me demande ce qu'ils signifient. Donc, excellentes questions, effectivement. NCA, donc « Personne nommée par le NomCom », le Comité de nomination. Donc, la GNSO a des membres qui sont nommés par le NomCom, le Comité de nomination. Et donc, nous en avons un qui nous vient de chaque chambre. Donc, voilà ce que sont ces personnes. La GNSO a également des liaisons de l'ALAC, je les ai mentionnées tout à l'heure. Donc, actuellement, il y a donc des liaisons ALAC, et nous avons également les liaisons de la ccNSO. Donc, nous avons fait deux liaisons. Récemment, la GNSO a également mis en place un projet pilote pour mettre en place des liaisons inverses avec le GAC. Donc, un membre de la GNSO est maintenant – a maintenant ce rôle pour aider le GAC dans certains projets, dans le cadre du processus de développement de politiques de la GNSO.

Je ne sais pas s'il y a d'autres sigles qui sont à expliquer sur cette diapositive... Je pense que vous savez tous ce que c'est que l'ALAC, la ccNSO, donc, « Organisation de soutien aux noms de domaine »; NCUC, NPOC. Les deux unités constitutives des groupes des entités non

commerciales. Donc, les utilisateurs pour les NCUC, et NPOC pour les opérations à but non lucratif. Vous avez également les fournisseurs d'Internet. Il y a PCP, donc « Propriété intellectuelle ». UPC. Là, il n'y a pas de sigles à l'écran, mais c'est donc UPC. Et BC, donc, « Unité constitutive des entreprises commerciales ». Nous adorons les sigles à la GNSO. Enfin, ce n'est pas qu'on les aime beaucoup, c'est qu'on les utilise beaucoup. Donc, je comprends que parfois, ils créent un petit peu la confusion pour certaines personnes. Mais n'hésitez pas à m'arrêter si j'utilise un acronyme que vous ne connaissez pas.

Terri, je pense qu'on peut penser à la diapositive suivante.

Y'a-t-il des questions sur le processus que je viens de décrire? Je sais que ça fait beaucoup de choses à intégrer, mais je crois que ce qui est le plus important, c'est qu'il y a donc les différentes étapes et puis il y a également la considération du Conseil de la GNSO qui, donc, s'adresse au Conseil de l'ICANN. Donc, il y a plusieurs périodes commentaires pendant le processus au début, lors de la première phase, ensuite, commentaires publics après le rapport du PDP, et la dernière période de commentaires, une fois que le Conseil de l'ICANN a pris en considération les recommandations du Groupe de travail de la GNSO.

Alors, autre opportunité pour l'At-Large de fournir son point de vue – et j'en ai parlé tout à l'heure –, ce n'est pas, en fait, une période de commentaire public, mais c'est plutôt lorsque le Groupe de travail de PDP est mis en place, en fait, il y a une demande de commentaires de la communauté et l'At-Large a un peu donné son point de vue et ALAC peut donc dire ce qu'elle pense. Cela a d'ailleurs été très utile.

Alors, il y a des personnes qui me disent que je vais trop vite pour les interprètes, donc j'essaie de ralentir un petit peu. Très bien.

Alors, la diapositive que nous avons devant nous décrit un certain nombre des exigences PDP, donc PDP, « Processus de développement des politiques ». Donc, premièrement, le point dont je viens de parler, donc « obtenir les points de vue de manière officielle des différentes SOs et ACs au sein de l'ICANN », ceci aide beaucoup le Groupe de travail de PDP à mettre au point un sens, à mettre en place une orientation pour son travail.

Deuxième exigence, donc, il y a les rôles spécifiques des présidents des groupes de travail et donc, les directives du Groupe de travail, il y a des documents des gouvernements qui jouent un peu le rôle du travail de la GNSO. Premièrement, le manuel de PDP, qui est en fait une annexe aux statuts de l'ICANN, ceci est inclus, je crois dans les procédures de fonctionnement de la GNSO, mais il y a également les directives qui décrivent le rôle des différents membres du Groupe de travail. Donc, il y a les rôles des présidents, des membres, et il est également important de mentionner qu'il y a une liaison du Conseil de la GNSO dans chaque groupe de travail de la GNSO. Et donc, cette liaison vers le Conseil a également un rôle spécifique en dehors du président du Groupe de travail et des autres membres. Outre les exigences, dont j'ai parlé, donc la publication du rapport initial pour commentaires publics. Donc, ceci correspond à la deuxième période de commentaires publics lors du Processus de développement des politiques pendant la phase de préparation. Cette période de commentaires publics, elle a lieu entre la publication de rapport initial et la publication définitive, donc du

rapport définitif. Donc, le Groupe de travail met au point son consensus sur la base des commentaires qui ont été faits sur le rapport initial.

Alors, je vois qu'il y a d'autres questions. Alors... « Le PDP – le point de vue... Vous avez parlé donc des points de vue extérieurs à l'ICANN – au PDP, alors selon ce que je vois, en général, les points de vue qui nous viennent pendant la période de commentaires sont des points de vue qui nous viennent de la communauté de l'ICANN – de la part de membres de la communauté de l'ICANN. » Des membres des SOs, des ACs, etc. Donc, par exemple, il peut y avoir un point de vue de l'ALAC sur le PDP. Il y a eu la question des services de renseignements fiduciaires. Une fois, effectivement, il y a eu des commentaires publics qui ont été fournis par rapport aux circonstances spécifiques liées à cette question. Mais d'une manière générale, je ne crois pas qu'il y ait des personnes qui donnent leur point de vue en dehors de la communauté de l'ICANN.

Je crois que Mary a levé la main. Je ne sais pas si elle souhaite ajouter quelque chose là-dessus...

Mary? Allez-y.

MARY WONG :

Merci, Amr. Merci pour la question, Garth. Donc, pour ajouter quelque chose par rapport à ce qu'Amr a dit, les documents sont publiés non seulement pour la communauté ICANN, mais une des choses que nous avons vues, en particulier en ce qui concerne les efforts récents – c'est justement le processus d'accréditation PDP dont a parlé Amr —, où il y a différents participants au sein de la communauté de l'ICANN, y compris

des parties prenantes de l'At-Large, etc., il y a donc toutes ces personnes qui font leur propre sensibilisation, leur propre travail en termes d'engagement. Et donc, ils vont parler des questions qui les intéressent particulièrement. Donc, de toute évidence, cela dépend de l'importance du sujet pour leur communauté. Donc, il y a des groupes techniques qui vont s'intéresser à des questions plus techniques, alors que les groupes qui s'occupent d'autres questions vont s'adresser à nous pour les questions de communication, par exemple.

Autre chose, dans la partie des commentaires publics, il y a des commentaires qui nous arrivent à la fois de personnes – d'individus et de groupes. Et dans certains cas, il y a également des agences gouvernementales qui s'adressent à nous de temps à autre. Celles-ci ne sont pas nécessairement des participants aux processus de l'ICANN, aux processus de PDP. Donc ceci représente quelque chose qui est très intéressant. Ce qu'il faut faire, c'est de savoir comment la communauté de l'ICANN peut s'assurer que toutes les questions relatives aux politiques sont bien connues. En tous cas, j'espère que ceci est utile. Merci, Amr.

AMR ELSADR :

Merci, Mary. J'espère que la réponse aura été utile pour ceux qui avaient un doute. Il me semble qu'on est bientôt prêt à passer à la diapo suivante. Donc, voici certains liens qui pourraient être utiles. Ça vous permettra d'accéder à certains documents qui expliquent les réglementations qui régulent justement les procédures de la GNSO. On a l'annexe AD7 du Constitutif de l'ICANN, le Manuel du PDP et un document d'aperçu du contexte des PDP. Donc, ça vous permettra de

mieux comprendre les politiques. Comme j'ai dit tout à l'heure, les politiques consensuels, sont un terme que l'on utilise pour désigner les politiques, pour l'élaboration des politiques.

Alors, on passe maintenant à la diapo suivante.

Ici, on voit les politiques consensuelles de la GNSO. Et ces politiques sont imposées par des obligations contractuelles aux bureaux d'enregistrement qui sont accrédités à l'ICANN et à toutes les parties contractantes de l'ICANN en général. Alors, comme on dit ici, les bureaux d'enregistrement et les registres accrédités par l'ICANN sont obligés à certaines clauses des contrats de l'ICANN. Et on a le lien des articles qui les obligent.

Donc, ici, on a ce texte qui explique un peu le contexte d'où viennent les politiques de consensus, les politiques consensuels, donc ce sont des accords entre l'ICANN et les registres ou les bureaux d'enregistrement. Je ne vais pas entrer évidemment dans les détails ici, à moins que vous le demandiez, mais on pourra peut-être passer directement à la diapo suivante, si ce n'est pas nécessaire de tout voir.

Alors, par rapport aux enclos. Ce terme, « enclos » ou... comme on le dit en anglais, est utilisé pour décrire les accords de l'ICANN et ce qu'ils font pour l'ICANN. Ça veut dire que l'ICANN peut conserver l'autorité de décider quelles sont les mesures que l'ICANN peut appliquer avec ces bureaux d'enregistrement et ces registres.

Je ne suis pas sûr, mais j'ai une bonne explication à fournir ici. Peut-être que Mary ou Alan ou [peu clair] veulent l'expliquer mieux que moi. Mais

en termes généraux, vous voyez ici un enclos, comme ça pourrait être pour une maison.

Mary, vous voulez peut-être expliquer cela, non?

MARY WONG :

En fait, je vais demander à Alan de l'expliquer parce qu'il connaît bien mieux que moi cette procédure. Ce terme, « enclos », est un concept très américain en termes généraux. Ça indique simplement qu'on a certains domaines qui sont hors limite. Donc, ce qu'on essaie de montrer ici avec ce terme, c'est que dans ce sens, l'ICANN a l'autorité de publier des politiques qui sont obligatoires pour les parties contractantes et donc les bureaux d'enregistrement et les registres et que toutes ces entités, personnes physiques ou morales, doivent respecter ces règles que l'ICANN impose.

Alan?

ALAN GREENBERG :

Oui. En fait, je trouve que ce n'est pas tout à fait correct d'un point de vue intéressant. Ça veut dire que l'ICANN a l'autorité de faire des politiques. Et c'est ce dont on parle lorsqu'on utilise ce terme, « enclos ». L'enclos désigne tout ce qui peut être élu comme politique consensuelle. Ce sont des termes en majuscules, qui ont été définis. Pour ce qui est des contrats avec les registres et les bureaux d'enregistrement, on a une liste spécifique de sujets qui peuvent être élus comme des politiques consensuelles. Et tout cela appartient au domaine de ce qui est dans l'enclos. Si l'ICANN adopte une nouvelle

politique, pour la procédure d'élaboration de politiques, par exemple, même si le contrat a été signé quatre ans avant, si l'ICANN décide que cela constitue un exemple de ce qui peut être modifié, s'ils veulent modifier la manière dont tout cela est défini, ils vont fournir cette nouvelle réglementation aux parties contractantes et elle sera adoptée dès que l'ICANN le décidera. Alors, ce terme d'enclos désigne des parties du contrat qui peuvent être modifiées à travers le processus d'élaboration de politiques de la ccNSO sans renégocier le contrat. Alors, lorsque je dis que ce n'est pas correct, je veux dire qu'il y a d'autres points qui sont dans la juridiction de l'ICANN qui ne va pas être modifié unilatéralement par l'ICANN simplement à travers la procédure d'élaboration de politiques.

Je ne sais pas si c'est clair. Mary, qu'est-ce que vous en pensez? C'est compris.

AMR ELSADR : Merci, Alan. C'est fantastique, une explication magnifique.

ALAN GREENBERG : OK. Merci.

MARY WONG : Peut-être qu'on pourrait mettre à jour cette diapo pour qu'elle reflète mieux la réalité technique de cette procédure? Merci.

AMR ELSADR :

Merci, Alan. C'est vrai que c'était une très très bonne explication. C'était une bonne description de ce qui est considéré comme dans l'enclos de l'ICANN.

Alors, Terri, est-ce qu'on peut passer à la partie suivante, s'il vous plaît?

Bien. Merci. Donc, on a ici les politiques consensuelles et les lignes directrices de groupes de travail de la GNSO maintenant. Ces lignes directrices du travail de la GNSO sont définies dans un document qui est disponible sur le site Web de la GNSO. La GNSO a des règles et des normes de comment chaque groupe devrait fonctionner ou comment fonctionne les groupes de travail qui s'occupent des PDP, des groupes de travail qui élaborent des politiques consensuelles ou des groupes de travail non PDP aussi — je l'ai dit tout à l'heure. Et je vais maintenant expliquer de quoi je parle.

Ces groupes de travail sont des groupes de travail qui s'occupent de politiques de consensus, soit qui s'occupent d'autres choses. Et ceux qui s'occupent d'autres choses sont les groupes de travail non dédiés aux politiques consensuelles de la GNSO. Moi, j'ai beaucoup travaillé avec Alan et avec Cheryl au sein de différents groupes de travail, par exemple un qui a aidé à définir de nouveaux moyens, de nouveaux processus pour définir différentes discussions au sein de la GNSO. Ce groupe peut s'occuper de la discussion de différentes procédures pour la GNSO, mais c'était un groupe non PDP.

Un autre groupe de travail non PDP de la GNSO était celui qui s'occupait des mesures de l'élaboration de politiques et des mesures associées à ces procédures. On discutait donc au sein de ce groupe quels étaient les [peu clair] qui pouvaient être utilisés par la GNSO. Donc, on a déjà un

type de groupe de travail au sein de la GNSO, ceux qui élaborent des politiques et ceux qui ne le font pas. Donc, ici, on a des lignes directrices des groupes de travail de la GNSO. On dit donc que le Groupe de travail doit respecter sa mission, soit d'élaborer des politiques, soit de faire autre chose. Mais en termes généraux, on va dire que peu importe la mission du Groupe, le Groupe aura toujours des règles à suivre, une mission à respecter. Et un agent de liaison est désigné pour assurer les communications du Groupe avec le reste de la GNSO.

Le Groupe de travail a également des obligations de ce qu'on espère qu'il achève. Et on y inclut les différentes déterminations des niveaux de consensus que le Groupe de travail est censé atteindre à la fin de son travail. Je pense qu'on reprend tout cela un peu plus tard dans la présentation.

Alors, on a ici une liste de vérification, des éléments de ce qui est important pour le Groupe. Ici, on dit que le Conseil de la GNSO lance les groupes de travail et les forme en fonction des résultats attendus. Le Conseil de la GNSO va également délimiter quelle sera la mission du Groupe, vont décider de la taille et de la composition du Groupe et de la présidence. On a d'autres règles éthiques qui comprennent les sous-équipes de chaque groupe de travail, de la mission du président du Groupe de travail, de la participation, de la représentativité, ce qui inclut certaines règles que la GNSO et que les groupes de travail de la GNSO doivent respecter dans la mesure du possible pour assurer, par exemple, la représentation géographique, la représentation des différents groupes d'intérêt, des différentes communautés au sein de la GNSO. Alors, la GNSO doit essayer d'assurer que tous les efforts raisonnables soient faits pour pouvoir assurer cette représentativité au

sein, soit du Groupe de travail soit au sein d'autres communautés qui intègrent ce groupe de travail.

On a des processus de prises de décisions, des processus d'appels, aux méthodes utilisées. On peut, par exemple, régler également les différends entre le directeur et le président du Groupe de travail et les membres. S'il y a des membres du Groupe de travail qui se sentent ignorés constamment par d'autres membres ou par le président du Groupe, ils peuvent demander l'aide de la GNSO, ce qui pourrait aboutir à un désaccord au sein du Conseil de la GNSO.

Je tiens ici à souligner le fait que les lignes directrices des groupes de travail doivent être respectées absolument si l'on espère respecter ces différentes exigences des groupes de travail de la GNSO et ces différentes méthodes de travail des groupes de travail. On voit ici les différents niveaux de consensus dont je parlais tout à l'heure. On a le consensus complet, ce qui veut dire qu'il n'y a point de membre du Groupe de travail en désaccord avec les recommandations du Groupe. Consensus veut dire qu'il y a une majorité ou une super-majorité des groupes – des membres du Groupe qui sont d'accord, bien qu'il peut y avoir qui ne le sont pas. On a un peu moins de consensus que l'on appelle – que l'on ne désigne pas ce terme de soutien profond avec un niveau sensible d'opposition, un niveau substantiel d'*oppositeurs*. Si on a différents points de vue où il est impossible de trouver une majorité, donc là, on a la divergence, comme on dit ici et puis on a une minorité. C'est ce qui serait inclus si on avait un consensus. Donc, on a un consensus de la majorité et une minorité qui a un autre avis et qui est en désaccord avec ce que dit la majorité. En même temps, tout avis minoritaire des groupes de travail de la GNSO peut et doit absolument

être inclus dans le résultat du travail du Groupe de travail. Donc, si le Groupe est incapable d'arriver à un consensus, tout cela devrait être exprimé dans le résultat du travail du Groupe.

Terri, on avance?

Mary, vous levez la main, c'est ça? Allez-y.

MARY WONG :

Oui. Merci. Je voulais simplement souligner ce que vous dites au sujet de la participation au sein du Groupe de travail, sur les occasions de fournir des contributions. On a beaucoup de lignes directrices du travail des groupes de travail qui expliquent les processus à suivre, les procédures à suivre, ce qu'on devait faire, si on ne se sent pas reconnu, si on sent qu'on n'a pas l'occasion de s'exprimer au même niveau que le reste du Groupe pour pouvoir participer à l'élaboration de recommandations.

Dans le cas du consensus, vous allez voir qu'on a différentes possibilités. Ici, on parle de participation aux groupes de travail et on peut participer en tant qu'individu ou en représentation d'une communauté, d'un groupe ou de toute autre forme d'acceptation, ce qui veut dire qu'on est capable, qu'on a la possibilité de contribuer aux processus et également qu'il faudrait que l'on indique quel est le niveau de consensus de la communauté pour que le Conseil d'administration et le Conseil de la GNSO puissent évaluer le niveau de consensus.

Merci, Amr.

on a un intérêt, on peut participer. Ce n'est même pas nécessaire de faire partie des communautés de l'ICANN.

Est-ce qu'on a d'autres diapos ou c'est la fin?

Alors, on a ici des conseils et des astuces. Bien. Ce sont quelques ressources que vous pouvez utiliser pour accéder à des informations concernant la structure de la GNSO, concernant les travaux faits, les calendriers. Une bonne idée pour la personne qui appartient à plusieurs groupes de travail et veut accéder à toutes les informations des activités des groupes. Il aurait fallu que je dise tout à l'heure, lorsque je parlais du fonctionnement des groupes de travail, que chaque groupe, en général, a des appels hebdomadaires d'une ou deux heures où ils discutent du travail qu'ils vont faire. Tout se fait à travers les appels et à travers les listes de diffusion également. Les appels sont toujours enregistrés. Les transcriptions sont également publiées par la suite...

Pardon? Vous m'entendez?

TERRI AGNEW :

Oui. On vous entend toujours, allez-y.

AMR ELSADR :

Merci, Terri. Je disais que ces appels sont toujours publiés en version audio et en transcription aussi. Tout cela est disponible au public et vous pouvez également accéder au calendrier d'activités de la GNSO pour être au courant des activités de la GNSO, des activités des groupes de travail. Et il y a également des archives des activités de la GNSO. Donc, tout est disponible. Vous pouvez très bien suivre les travaux de la

GNSO à travers les archives. Et les groupes de travail de la GNSO ont également des espaces Wiki où tout le travail est enregistré et publié. Donc, cela comprend les enregistrements, les publications, les documents, les différentes versions publiques pour que les membres puissent participer aux déclarations d'intérêts. Si vous appartenez à un groupe de travail de la GNSO, vous pouvez accéder à leur page Wiki, et vous avez également des liens sur le site Web de la GNSO, qui vous permettront d'accéder au site Web de la GNSO elle-même, qui contient plein d'informations différentes sur la GNSO.

Je pense qu'on a une question de Glenn Mcknight, n'est-ce pas? Une demande... si on a un historique des politiques qui ont été rejetées et puis représentées lorsque le moment est passé... ce n'est pas ça?

Pour être franc, Glenn, je ne sais pas si je suis en mesure de répondre à votre question, mais je n'ai pas vu moi-même de politiques qui aient été rejetées parce qu'elles ont été considérées comme étant en dehors de la portée du Groupe. La portée est décidée au tout début du processus d'élaboration d'une PDP. Donc, tout cela est publié dans les chartes des groupes de travail. Et si un groupe sent qu'il devrait aborder un sujet et que le processus ne pourrait ne pas être dans la portée du Groupe de travail ou qu'il y a d'autres démarches à suivre...

Ah! Alan lève la main. Alan, est-ce que vous voulez répondre à cette question? Merci.

ALAN GREENBERG :

Merci. J'en discutais avec Mary sur le chat, et il y a cette question de la portée. Mais ça n'empêche pas la GNSO de lancer des processus de PDP

parce qu'on peut toujours commencer, comme vous savez, à travailler. Une fois qu'un PDP est lancé, on ne va pas s'arrêter en raison de la portée. On va s'arrêter si le Groupe décide de travailler sur quelque chose qui n'était pas dans la charte, mais le PDP va continuer d'avancer jusqu'à ce qu'il sera complet ou s'il s'arrête parce qu'on ne peut plus avancer, s'il est impossible d'arriver à un consensus ou si la question n'est plus pertinente, ce qui, d'ailleurs, s'est déjà passé auparavant. Mais cette question de portée ne s'applique pas complètement. On n'interrompt pas des processus en raison de cette justification ou de ce fondement.

AMR ELSADR :

Merci, Alan. Je pense qu'il faudrait que l'on essaie de conclure ici. Je ne sais pas combien de diapos il nous reste, mais je pense qu'on est presque à la fin de la présentation...

Bien. ICANNLearn est une plateforme qu'il serait intéressant que vous connaissiez. Sur ICANNLearn, on a [inaudible] qui porte sur la GNSO où vous trouverez d'autres informations...

On a ici d'autres liens, des documents informatiques également d'intérêt, des références à la GNSO, des manuels de PDP. Vous connaissez sans doute tout cela déjà. On a également des procédures qui réglementent le travail de la GNSO. Et tout cela est mis à jour tout le temps pour que les processus reflètent exactement les différentes procédures à suivre. Donc, on a des procédures opérationnelles, des lignes directrices des groupes de travail, de la GNSO, un manuel des PDP.

Il aura peut-être été difficile auparavant de pouvoir participer parce que les procédures étaient difficiles à comprendre, mais c'est un peu plus facile maintenant. On a beaucoup travaillé pour mieux refléter tout cela, pour intégrer des modifications aux documents, pour que tout soit clair. Donc, on a différentes informations de tout ce qui est nécessaire de savoir pour pouvoir participer.

Alors, Terri, diapositive suivante. Alors, vous voyez ici les différentes bulles qui expliquent ce qu'il faut savoir pour participer au Groupe de travail. Donc, il faut répondre aux invitations de courrier électronique, il faut se connecter au canal à travers le téléphone, il faut se connecter à la salle Adobe Connect. Si vous n'avez pas participé, c'est toujours mieux d'envoyer vos excuses parce que, comme vous savez, on prend note de l'assistance de différents membres du Groupe de travail aux réunions. Donc, si vous avez participé, vous devez également rejoindre la salle Adobe Connect. Comme je le disais, il faut participer sur le chat Adobe Connect et on a les services de voix par IP, les services téléphoniques par Internet, les chats qui sont archivés, comme vous savez, et des fois, lorsque vous ne parlez pas, on attend un petit bruit qui vient de votre ligne téléphonique. Donc, c'est toujours une bonne idée de mettre en muet le téléphone si vous ne comptez pas prendre la parole pour que ce soit plus simple. Vous savez qu'il y a également d'autres possibilités, d'autres fonctions qu'on a sur Adobe Connect, comme le fait de pouvoir lever la main.

Est-ce qu'il y a d'autres diapos? Je ne sais plus qui levait la main... Jerry?
C'est Jerry?

TERRI AGNEW : Merci, Amr. À ce point-là, il faut que l'on complète un sondage sur la présentation. On a modifié l'apparence de la page. Alors, première question, en bas, à droite, c'est s'il peut y avoir un autre groupe de travail de la GNSO qui soit créé pour des sujets autres que les politiques consensuelles. « Peut-il y avoir un groupe de travail de la GNSO à créer pour d'autres sujets en dehors de la politique consensuelle? ».

Alors, il faut ici répondre « oui » ou « non ».

Je vais vous demander de répondre, s'il vous plaît.

AMR ELSADR : Alors, la question serait « oui ». Et je pense que la plupart des participants ont bien répondu. C'est ce dont quoi je parlais lorsque j'expliquais cette différence avec des groupes non PDP. Merci.

TERRI AGNEW : Nous allons passer à la deuxième question : « Faut-il être membre d'un SGC de la GNSO ou d'une SO/AC de l'ICANN pour se joindre à un groupe de travail de la GNSO? Oui ou non? ».

Alors, oui ou non. Allez-y, vous pouvez répondre.

Alors, Amr, vous pouvez nous donner la réponse s'il vous plaît.

AMR ELSADR : Alors, encore une fois, la bonne réponse, c'est « non ». On n'a pas besoin. Il n'est pas obligatoire d'être membre de la GNSO, d'une SGC GNSO ou d'une SO/AC de l'ICANN pour faire partie d'un groupe de

travail de la GNSO. Alors, il y a des questions des gens qui ont fait une erreur et donc, peut-être que je n'ai pas donné des informations assez claires sur cette question, n'hésitez pas à me dire ce que vous en pensez à la fin du webinaire.

TERRI AGNEW :

Alors, troisième question : « Est-ce que les groupes de travail se rencontrent uniquement de l'ICANN? Oui ou non? »

Veuillez répondre.

AMR ELSADR :

Merci, Terri. Je vois que la bonne réponse, c'est « non ». Les groupes de travail ne se retrouvent pas uniquement pendant les réunions en face à face, les réunions de l'ICANN en face à face. Comme je l'ai dit tout à l'heure, ils se retrouvent une fois par semaine, voire même deux fois par semaine lors d'appel de téléconférence.

TERRI AGNEW :

Merci. Et donc, dernière question : « Y'a-t-il des opportunités pour d'autres SOs et ACs et pour le public en général de faire des commentaires sur un PDP avant que le rapport définitif soit terminé? Oui ou non? ».

Alors, Amr, si vous voulez bien répondre à la question.

AMR ELSADR : Merci. Donc, la bonne réponse, c'est donc « oui ». Il y a des opportunités pour les autres SOs et ACs et pour le public en général de faire des commentaires sur un PDP avant que le rapport définitif soit terminé.

Alors, pour ce qui est du grand public, les opportunités de commentaires sont limitées à la période de commentaires publics qui a lieu lors de la publication d'un rapport initial. Pour ce qui est des autres SOs et ACs, elles ont l'opportunité de commenter pendant la période de commentaires publics que je viens de mentionner ainsi que plus tard pendant le travail du Groupe de travail. Donc, pour les SOs et ACs, il y en a fait deux opportunités de faire des commentaires, alors que pour le grand public, il y a qu'une opportunité, c'est donc la période de commentaires publics avant l'étape de rapport définitif.

TERRI AGNEW : Merci beaucoup d'avoir participé à ce questionnaire.

AMR ELSADR : Alors, s'il y a d'autres questions — je ne sais pas — je pense que nous avons terminé, mais il y a peut-être des personnes qui ont des questions pour moi ou pour d'autres. Je vais en fait repasser la parole à Mary.

MARY WONG : Merci, Amr. Merci à tous ceux qui ont participé à cet appel. Comme l'a dit Amr, si vous avez des questions supplémentaires, n'hésitez pas à les taper ou à lever la main.

Je vois qu'il y a une main qui est levée. Je crois que c'est Alan.

Je vais passer la parole à Alan. Je ne sais pas, en fait, si vous avez une question ou si vous souhaitez poursuivre...

ALAN GREENBERG :

Non, j'ai un commentaire, en fait. Et s'il y en a d'autres, n'hésitez pas. Mais je voulais simplement faire un commentaire qui va avec le titre. Donc, un des atouts du PDP, c'est que n'importe qui peut y participer. Mais en anglais, il y a une expression qui, en fait, fait référence à l'épée à deux tranchants. Donc, ce que cela veut dire, c'est qu'il y a des avantages et des inconvénients à un concept. Et donc, le fait que n'importe qui puisse participer à un PDP de la GNSO ou d'ailleurs, n'importe quel groupe de travail sur un PDP, cela représente des avantages et des inconvénients. Parce que le fait que n'importe qui puisse participer, c'est bien, mais on ne peut forcer personne. C'est aussi ça que cela veut dire. Il y a un coût à la participation. Ce n'est pas un coût en termes finances, mais c'est un coût en termes de temps. La participation aux réunions, il y a l'apprentissage du sujet de manière à participer de façon éduquée, et ce coût-là, ce n'est pas rien. Et donc, si un PDP traite d'un sujet qui est important pour certaines personnes, disons, par exemple, que cela est important pour les bureaux d'enregistrement, parce que suivant les résultats du PDP, eh bien, ils vont devoir par exemple dépenser de l'argent, dépenser beaucoup d'argent, eh bien, manifestement ceci représentera un intérêt pour eux. Donc, ils vont participer.

Le côté négatif, c'est que les personnes qui représentent les utilisateurs, les personnes non commerciales de la GNSO ou l'At-Large, si ces

personnes ne participent pas, à ce moment-là, nous ne faisons pas le contrepois par rapport aux intérêts des parties contractantes. Et le résultat n'est pas forcément équilibré. Donc, il est extrêmement important que des représentants des utilisateurs s'investissent de manière active en dépit du coût. Et il faut absolument qu'ils apprennent, qu'ils s'éduquent de manière à ce que les résultats soient réellement équilibrés. Et donc, voilà pourquoi nous avons organisé ce webinaire, voilà pourquoi des personnes comme moi vous font des sermons pour vous dire vraiment : « Engagez-vous! »

En fait, c'est le seul commentaire que j'ai à faire. Nous avons maintenant du temps pour répondre aux questions des autres personnes.

Mary a une question. Allez-y, Mary.

MARY WONG :

Alan, je voulais simplement faire un suivi par rapport à ce que vous venez de dire. Je crois que cela met l'accent sur certaines des choses qui ont été présentées. Mais je reviens à la question des groupes de travail et des réunions. Je crois que pour ceux d'entre vous qui sont présents à l'appel aujourd'hui et qui n'ont pas nécessairement participé à un groupe de travail ou qui n'avaient pas été impliqués dans la GNSO, le travail est principalement fait sur l'Adobe Connect, par le biais d'appel, tel que celui d'aujourd'hui. Donc, certainement, il est utile de participer aux réunions de l'ICANN, mais il y a un élément de gestion du temps pour chacun. Et donc, identifier le sujet qui sera – qui représentera le plus d'intérêt ou qui sera le plus intéressant pour vous. Comme Alan l'a dit, c'est vraiment la première étape la plus importante.

Et ensuite, lorsqu'il y aura la première réunion du Groupe de travail, Amr a expliqué que c'est à ce moment-là que le Groupe de travail parle donc des questions de président, qui va être le président, à quelle fréquence va-t-on se retrouver, etc. Donc, vous avez les moyens d'expliquer quelles sont vos disponibilités. Et donc, suivons votre situation personnelle, professionnelle, les gens, parfois, vont participer puis se retirer d'un groupe de travail. Et, en fait, il n'y a pas de pénalité par rapport à ça. Tout est enregistré, les appels sont transcrits, donc vous avez l'opportunité de suivre ce qui se passe.

Je vois qu'Alan souhaite répondre ou rebondir sur ce que je viens de dire, donc je vais lui repasser la parole.

ALAN GREENBERG :

Merci, Mary.

Je voulais simplement mentionner que lorsque j'ai commencé, au début, c'était vraiment une blague. Il n'y avait pas de mascarade. Mary a raison : c'est un processus qui prend du temps, mais on peut le gérer soi-même, c'est quelque chose qu'on peut gérer de manière personnelle. Et donc, il est très important de trouver ce qui vous intéresse et de s'impliquer. Et cela peut être fascinant parce qu'on approfondit des choses dont on n'avait absolument pas conscience. Par rapport à ce que j'ai pu faire au tout début du webinaire, on a dit que n'importe qui pouvait participer, non seulement c'est vrai, mais nous avons eu plusieurs présidents de groupe de travail de PDP qui sont en fait des membres de l'At-Large. Donc, ce n'est pas la question de dire : « On peut participer », mais « On peut vraiment être responsable si cela nous intéresse ».

CHERYL LANGDON-ORR : J'ai déjà discuté de ça avec toi, Alan, tout à l'heure quand on a parlé avec l'appel, mais je voulais simplement rebondir sur ce qu'a dit Mary en termes de gestion de son propre temps et de la manière dont on peut contribuer. Il y a des personnes qui écoutent peut-être l'appel et qui souhaitent participer justement à ce monde extraordinaire des groupes de travail. Et d'ailleurs, je vous y encourage. Et ce que je souhaite dire là-dessus, c'est qu'il est particulièrement important – d'ailleurs, il y a des références là-dessus –, il y a donc les directives du travail des groupes de travail. Ceci contribue énormément. Il y a, par exemple, quelqu'un qui n'a jamais participé aux appels de téléconférences qui ont apporté énormément de choses à un groupe de travail auquel elle a participé. Et donc, par e-mail, cette personne a été une des personnes clés au sein de ce groupe de travail. Donc, réellement, si vous avez de l'intérêt dans un domaine spécifique, si vous souhaitez réellement faire une contribution positive, vous pouvez le faire. Et puis, ce qui est extraordinaire, c'est qu'on peut rencontrer des personnes exceptionnelles, par exemple moi, j'ai rencontré Alan qui au fil du temps est devenu un ami. Donc, le fait d'avoir toutes ces discussions dans différents domaines, cela est extrêmement productif pour moi.

En tous cas, je vous encourage à plonger. Et il y a des personnes qui sont là pour vous encourager, pour vous aider. Il y a un processus d'intégration, d'assistance qui existe. Donc, les choses sont beaucoup plus faciles actuellement qu'elles ne pouvaient l'être à une époque.

MARY WONG : Oui. Tout à fait. Il existe beaucoup plus de support actuellement pour se former pour comprendre le système. N'hésitez pas à envoyer vos questions, vos demandes, et nous pourrons vous fournir des informations qui vous seront utiles à n'importe quel moment dans votre travail dans le Groupe de travail.

Alors, Alberto, je crois que vous avez la main levée... n'hésitez pas à dire ce que vous avez à dire maintenant, si vous le souhaitez...

ALBERTO SOTO : Merci. Ce que vient de dire Cheryl répond à une question que j'avais préparée en fait. Ma question, c'est la suivante : est-ce qu'on peut participer à un groupe de travail en tant que, pour ainsi dire, étudiant ou écolier? Donc, quelqu'un qui souhaite vraiment apprendre un peu comment les choses fonctionnent. Parce que parfois, on a des connaissances sur un sujet, mais on ne sait pas exactement quelle est la dynamique du processus de développement de politiques dans ce domaine. Merci.

MARY WONG : Merci beaucoup pour cette question, Alberto. C'est une excellente question, qui me rappelle que peut-être on aurait dû avoir une diapositive là-dessus. La réponse rapide à la question, c'est « oui ». Et je vais demander à Amr et à d'autres – Alan et à d'autres de répondre si je ne répons pas totalement à la question. Mais vous pouvez vous joindre à la liste de diffusion de n'importe quel groupe de travail. Donc, cela veut dire que vous allez suivre la liste de diffusion, vous allez suivre toutes les discussions qui auront lieu en temps réel au fur et à mesure

qu'elles se développent. Par contre, vous ne participerez pas aux appels nécessairement, mais tous les appels sont enregistrés et transcrits. Donc, ceci est un moyen relativement nouveau, un mécanisme nouveau qui existent au sein de la GNSO afin de permettre aux personnes qui ne souhaitent pas nécessairement être engagées totalement par rapport à tous les appels, par exemple, ou qui souhaitent, comme vous le dites, utiliser les connaissances qu'elles ont pour décider si elles souhaitent par la suite s'impliquer totalement dans le groupe.

Alors, ceci étant, je crois qu'il faut également que je mentionne que vous pouvez être non seulement observateur, mais membre du Groupe de travail et commencer par participer déjà aux réunions, regarder les documents de références qui sont toujours fournis au tout début du travail du Groupe de travail et bien sûr, vous pourrez discuter avec le personnel qui aide le groupe de travail ainsi qu'au président de ce Groupe de travail à n'importe quel moment, de manière à éclaircir tous les points qui ne seront pas clairs.

Ce que je vous dis par là, c'est que si, par exemple, vous ne connaissez pas toutes les questions relatives à un sujet, cela ne doit pas vous intimider. Mais vous pouvez quand même être observateur si vous le souhaitez avant de vous impliquer.

Donc, je vais repasser la parole à Alan.

ALAN GREENBERG :

Merci. Bien sûr, vous pourrez toujours lire les transcriptions, écouter les enregistrements après, ce n'est pas exclusivement nécessaire de se connecter au moment de l'appel. Mais si vous voulez vous connecter et

ne pas prendre la parole, vous allez très souvent partir avec des questions, et c'est pour cela qu'il est utile de participer, pour pouvoir dégager ces doutes. Donc, l'idée, en réalité, est de s'assurer que tout le monde a le même niveau que tout le monde, partage les mêmes informations. Donc, il y a des personnes qui se connectent aux appels et qui ne participent pas énormément parce qu'ils ne connaissent pas vraiment le sujet. On ne recommande pas que vous fassiez plein de questions, à moins que ce soit quelque chose qui [peu clair] par le reste. Parce que ça peut interrompre un peu trop l'appel. Mais c'est à vous, en fait, de décider si vous voulez poser des questions ou pas, si une question est intéressante ou pas. Merci.

MARY WONG :

Merci, Alan. Je pense qu'on est ici en train de se pencher sur un sujet qui est intéressant. Donc, je vais demander aux participants de lever la main sur Adobe Connect si ça les intéresse aussi, s'ils ont des questions à poser. C'est le moment de le faire.

Pendant que vous y pensez, Alan, je sais que vous êtes toujours prêt à répondre, donc si vous voulez commencer à parler des étapes suivantes, allez-y pendant qu'on attend.

ALAN GREENBERG :

Merci, Mary. Oui, les étapes suivantes, alors, sont se voir; quel est le type de sujets d'intérêt des groupes de travail et se joindre à un de ces groupes. Et comme Cheryl disait, il y a des jours auxquels il est plus intéressant de se connecter, il y a des réunions qui sont plus intéressantes que d'autres, il y a des sujets qui peuvent vous intéresser.

Olivier, Holly ou Amr – qui ne fait pas partie d’At-Large –, ils ont tous manifesté ces différents niveaux d’intérêt aux différents sujets. Mais, en fait, les pas à suivre sont de commencer d’agir. C’est ça qui intéresse. Vous pouvez commencer à vous impliquer dans un groupe de travail et puis si, au bout de quelques semaines, vous voyez que ce n’est pas quelque chose qui vous intéresse, vous pouvez toujours vous désaffilier. Ou au contraire, si ça vous intéresse, vous pouvez commencer à participer plus activement pour avoir une voix à ces processus d’élaboration de politiques.

Je ne pense pas énormément avoir d’autres choses à dire. Je vais maintenant donner la parole à Cheryl, qui va nous parler de l’évaluation.

C’est Terri, pas Cheryl. Pardon.

TERRI AGNEW :

Alors, on reprend maintenant notre évaluation. Si vous avez des questions à poser, vous avez toujours l’occasion de le faire. Sur le bas à droite de la page, vous avez maintenant les questions d’évaluation du séminaire Web. Pas des contenus.

Alors, est-ce que l’horaire du séminaire Web a été convenable pour vous? Il était trop tôt, il était bien, il était trop tard. Il faut répondre. Vous avez trois choix.

Bien. Question numéro 2 : la technologie a-t-elle été bien utilisée pour le séminaire Web? Très bien, bien, suffisamment, pas bien utilisée, donc mauvaise, ou très mauvaise utilisation de la technologie. Il faut choisir

une de ces options, je vous rappelle. Cochez une des options qui vous convient.

Question numéro 3 : est-ce que le présentateur maîtrisait le sujet? Il le maîtrisait extrêmement, il avait une bonne maîtrise du sujet, il maîtrisait suffisamment le sujet, insuffisamment ou très insuffisant. Je vous prie de répondre maintenant.

Question numéro 4 : êtes-vous satisfait du séminaire Web? Extrêmement satisfait, satisfait, modérément ou assez satisfait, peu satisfait ou pas satisfait du tout. Répondez maintenant, s'il vous plaît.

Question finale : quels sont les sujets que vous souhaiteriez voir dans les séminaires Web à venir? Vous avez ici la possibilité de saisir le texte que vous voudrez écrire.

Nous vous remercions d'avoir participé aujourd'hui et d'avoir consacré votre temps à ce séminaire Web. Cela conclut le séminaire d'aujourd'hui.

Merci beaucoup d'avoir participé. Nous allons déconnecter la ligne téléphonique. Je vous souhaite une très bonne fin de journée. Merci. Au revoir.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]

